



# La fiscalité des particuliers

*Ce module de formation permettra aux participants d'avoir une compréhension approfondie du calcul de l'impôt et des leviers d'optimisations utilisés pour réduire l'impôt du contribuable.*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

## Profils des apprenants

- Conseillers fiscaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Agents d'assurance, courtiers
- Conseillers bancaires

## Prérequis

- Connaissance du fonctionnement technique de l'assurance-vie

## Accessibilité et délais d'accès

Merci de contacter votre référent pédagogique en interne pour toutes informations complémentaires pour l'organisation de cette formation ou nous contacter par mail : [kringuet.rp2f@gmail.com](mailto:kringuet.rp2f@gmail.com) ou téléphone : 06.22.52.03.36

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter le référent handicap, Karl RINGUET pour une meilleure prise en charge.

4 semaines

## Objectifs pédagogiques

- Décrire la construction de l'impôt sur le revenu.
- Identifier les éléments qui constituent le revenu imposable.
- Expliquer le résultat du calcul de l'impôt.
- Utiliser des stratégies de gestion de patrimoine à long terme en intégrant l'assurance-vie dans une stratégie globale.
- Identifier et maîtriser les leviers d'optimisation.

## Contenu de la formation

- L'impôt en France :
  - Quelques chiffres
  - Les différents impôts et contributions sociales
  - Le taux de prélèvement obligatoire en France
- Le foyer fiscal :
  - Le domicile fiscal
  - La notion de parts fiscales
- Les différents revenus catégoriels :
  - o Les revenus du travail (salaires, pensions, retraites...)
  - o Les revenus professionnels (BIC, BNC...)
  - o Les revenus des capitaux mobiliers

RP2F Consulting | 31A impasse Impasse du vieux Lavoir POMPONNE 77400 | Numéro SIRET : 88774902600019 |

Numéro de déclaration d'activité : 11770700577 (auprès du préfet de région de : Ile De France)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.*



- o Les revenus fonciers
- o Les revenus de cessions mobilières
- La détermination du revenu imposable :
  - Les charges déductibles
  - Le revenu fiscal de référence (RFR)
- Le calcul de l'impôt :
  - Le quotient familial
  - La tranche marginale d'imposition
  - La décote
  - Le plafonnement des effets du quotient familial
  - L'impôt net
- Les réductions d'impôt et les crédits d'impôt
- Le paiement de l'impôt :
  - Le prélèvement à la source
  - L'avis d'imposition.

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale, Karl maîtrise les problématiques de valorisation du patrimoine et de développement de la relation commerciale. Il accompagne de nombreux conseillers et agents vers la réussite dès leur formation initiale. De surcroît il mène de front une activité de conseil Patrimonial, ce qui facilite son approche terrain.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation projetés
- Étude de cas concret
- Quiz en début et fin de formation
- Mise à disposition des supports

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- QCM intermédiaire.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

**Prix / Apprenant** : (nous contacter)

05/04/2024

**RP2F, c'est 97 % de satisfaction globale et 100 % de taux de recommandation !**